

Paris le 19 juin 2015

Madame la Ministre,

le 21 mai 2012, nous vous avons adressé un courrier pour nous réjouir de votre nomination mais aussi pour vous alerter sur le fait que l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) ne remplit pas sa mission auprès des populations victimes des pollutions radioactives. Nous vous demandions d'intervenir, en tant que représentante de la France lors de l'Assemblée mondiale de la Santé, pour demander à l'OMS de reconnaître les personnes qui ont été victimes du nucléaire civil et militaire et de mettre en place ou soutenir une recherche indépendante sur la question de la contamination radioactive et de la santé.

Suite à une relance de notre part le 30 juin 2012, le directeur de votre cabinet, Mr Marc Meunier, nous a adressé une lettre le 16 août 2012 pour nous faire savoir que vous aviez lu notre courrier avec une grande attention et que vous lui aviez demandé de le transmettre à la Direction Générale de la Santé pour un examen attentif.

Le 1er novembre 2012, n'ayant eu aucun retour de votre part ou de la Direction Générale de la Santé concernant l'examen de nos demandes, nous vous avons adressé un nouveau courrier pour vous avertir que nous avons décidé de mettre en place une vigie devant le Ministère de la Santé, en écho à la vigie que nous tenons chaque jour ouvrable devant l'OMS depuis le 26 avril 2007.

Ainsi, depuis le 9 novembre 2012, comme vous avez pu le remarquer, nous sommes chaque vendredi devant vos fenêtres pour dénoncer ce problème majeur et vous demander d'agir sur cette question.

Un nouveau courrier de notre part, le 6 juin 2013, à la Direction Générale de la Santé concernant l'examen de nos demandes est lui aussi resté sans réponse.

Toujours sur ce sujet, vous avez eu l'occasion de répondre le 25 mars 2014 à une question écrite que le Député Paul Molac vous a posé le 16 juillet 2013 (Question N° 32697). Puis la sénatrice Aline Archimbaud a publié une question orale à votre intention (Question n° 0847S- JO Sénat du 31/07/2014 - page 1784 ), question à laquelle a répondu la Secrétaire d'État, auprès du ministère des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes, chargé de la famille, des personnes âgées et de l'autonomie (JO Sénat du 15/10/2014 - page 6962). Nous avons lu les réponses qui ont été apporté à ces 2 questions et nous avons pu constater que celles-ci étaient des réponses convenues qui ne correspondaient en rien à ce qui très concrètement se passe dans les faits, à savoir, une subordination de l'OMS à l'establishment nucléaire, l'autorité mondiale en matière de santé dissimulant les conséquences de la radioactivité et abandonnant les victimes de contamination radioactive.

Il y a donc maintenant presque 3 ans que vous avez transmis le courrier de nos demandes à la Direction Générale de la Santé et presque 3 ans que nous attendons un retour de votre part. Nous imaginons l'ampleur des choses que vous avez à traiter mais vous comprendrez notre exaspération face à votre silence. Par conséquent, nous venons avec ce courrier vous demander de nous apporter, dans les plus brefs délais, une réponse à la question suivante : avez-vous l'intention de demander à ce que, lors de l'assemblée Mondiale de la santé en 2016, l'approche par l'OMS des conséquences sanitaires de la radioactivité soit remise en cause et ceci afin que soient enfin reconnues les victimes des catastrophes en cours de Tchernobyl,

Fukushima, des travailleurs du nucléaire, des essais nucléaires, des habitants proches des centrales et des citoyens du monde soumis aux vents radioactifs et que soit mis en place l'indispensable soutien que nécessite leur dramatique situation ?

Dans l'attente de votre réponse, veuillez recevoir nos sincères salutations.

Pour le collectif IndependentWHO - Santé et Nucléaire

Christophe Elain

[contact@independentwho.org](mailto:contact@independentwho.org)